

ROYAUME DU MAROC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie,
du Commerce et des
Nouvelles Technologies



المملكة المغربية
وزارة الصناعة
والتجارة
والتكنولوجيات الحديثة

**Allocution d'ouverture du Secrétaire Général de
l'Industrie, du commerce et des Nouvelles
Technologies**

**Séminaire sur
« l'Accréditation et son Développement au Maghreb »**

**Organisé à l'occasion de la
Journée Internationale d'Accréditation**

Casablanca 9 Juin 2009

**Monsieur le Président de la coopération Européenne d'accréditation,
Madame la conseillère de la coopération économique et de
développement de l'Ambassade de la république fédérale
d'Allemagne,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir de participer avec vous à l'ouverture de ce séminaire organisé à l'occasion de la journée internationale d'accréditation célébrée le 9 Juin de chaque année dans l'objectif de mieux faire connaître l'importance de l'activité d'accréditation.

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter, à vous tous, la bienvenue, et particulièrement à Monsieur Lorenzo Thione, Président de la Coopération Européenne d'Accréditation et aux membres des délégations Algérienne, Mauritanienne et Tunisienne.

Je saisis cette occasion pour adresser mes vifs remerciements aux Autorités Allemandes pour leur appui technique et financier et les efforts inlassables qu'elles n'ont cessés de déployer pour promouvoir et développer la coopération avec les pays du Maghreb et particulièrement dans le domaine de l'infrastructure qualité.

Je voudrais également remercier Madame Silvia Morgenroth, conseillère de la coopération économique et de développement de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Maroc, pour ses efforts à fin de développer les relations économiques entre notre pays et la république Fédérale d'Allemagne et aussi

pour faire réussir ce programme de coopération régionale en matière d'infrastructure qualité.

Je tiens aussi à remercier Monsieur le Président de la Coopération Européenne d'Accréditation, Lorenzo Thione, pour la volonté qu'il a manifestée pour partager l'expérience européenne avec les pays du Maghreb et contribuer ainsi à l'émergence d'une coopération maghrébine dans le domaine de l'accréditation.

Je remercie par la même occasion l'ensemble des intervenants et des participants à cette journée qui, par leur présence, témoignent de leur intérêt pour le thème de l'accréditation qui revêt une grande importance notamment dans le contexte économique international qui est le notre aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Le processus d'accréditation repose sur une approche uniforme de l'évaluation de la compétence des organismes reconnus à l'échelle internationale. On peut ainsi réduire les coûts et faciliter les exportations et les importations, et réduire ou éliminer le besoin de procéder à de nouveaux essais dans un autre pays. Sur les scènes nationale, régionale et internationale, l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité est considérée comme la preuve irréfutable de la compétence technique et organisationnelle de ces derniers.

Le thème retenu par l'ILAC « International Laboratory Accreditation Cooperation » et l'IAF « International Accreditation Forum » pour la célébration de la journée Internationale d'Accréditation de cette année est la « **Compétence** », pour

montrer que l'accréditation est associée à la capacité de planifier, d'être proactif, et de veiller à ce que les moyens et techniques et les systèmes de gestion sont efficaces pour répondre aux objectifs et visions de l'organisation. Cette compétence ne concerne pas que les organismes d'évaluation de la conformité mais concerne aussi les organismes accréditeurs qui doivent opérer de façon entièrement indépendante et en toute impartialité, à des fins non lucratives et dans un cadre non concurrentiel

Il est par conséquent important de rappeler à tout le monde ; consommateurs, entreprises, organismes d'évaluation de la conformité, donneurs d'ordres et législateurs de faire de la culture de la qualité et de la sécurité une des préoccupations majeures, par l'adoption d'une culture volontariste dans le management de ces aspects. En effet une approche volontariste basée sur les normes internationales et nationales est très efficace pour démontrer la compétence et avoir la confiance de nos clients.

Cette approche qui nécessite une forte conscience, exige de nous tous une efficacité et une maîtrise qui ne peuvent être garanties que si les compétences nécessaires sont disponibles. Tout ça, ne peut donc aboutir que par une bonne formation et des systèmes de validation et qualification de compétences crédibles et l'adoption des meilleures pratiques qui découlent des échanges d'expérience et benchmark.

Mesdames et Messieurs,

Conscient de l'importance de doter nos entreprises des moyens et outils leur permettant de répondre aux exigences des clients et d'accéder facilement aux marchés de nos partenaires économiques à travers des accords de reconnaissance mutuelle, le Ministère chargé de l'Industrie a mis en place en 2001, en concertation avec l'ensemble des organismes intéressés, un système national d'accréditation des laboratoires d'essais et d'étalonnage sur la base des exigences internationales en la matière.

Ce système d'accréditation qui est une composante de l'infrastructure qualité Nationale a pour but la garantie de la qualité des produits et la sécurité du consommateur, par la mise à disposition du Gouvernement et des parties intéressées, d'un organe officiel de reconnaissance de la compétence des différents laboratoires d'essais et d'étalonnage.

Ce système national ainsi mis en place a permis jusqu'à présent l'accréditation de 39 laboratoires dans les différents domaines d'essais et d'étalonnages.

Cependant à fin de développer le système marocain d'accréditation une nouvelle stratégie a été arrêtée par le Gouvernement.

Le premier axe de cette stratégie vise la restructuration du système national de normalisation, certification et accréditation qui passera par la promulgation de la loi 12.06 fixant le statut de ces trois activités et les textes de son application et ce, en transformant le SERVICE DE LA NORMALISATION INDUSTRIELLE MAROCAINE en un « INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION » (IMANOR) sous forme d'un établissement public doté de la personnalité morale et

de l'autonomie financière, et en mettant en place l'organisme marocain d'accréditation qui sera piloté conjointement par les représentants du secteur public et ceux du secteur privé et dont l'organisation et le fonctionnement satisfont aux exigences internationales en la matière. Actuellement, cette restructuration est à sa phase finale et bientôt verra le jour.

Le deuxième axe vise l'extension de notre système d'accréditation pour couvrir aussi les laboratoires d'analyses de biologie médicale, les organismes d'inspections et les organismes certificateurs. Cette extension sera renforcée par des actions supports qui seront réalisées à fin de moderniser la gestion de ces activités, notamment dans le cadre de la coopération maghrébine ayant pour objectif la mise à niveau des infrastructures maghrébines.

Le 3ème axe vise le renforcement des actions de promotion, de sensibilisation et d'information qui accompagneront la réforme en cours et permettront de tenir informés tous nos clients et partenaires de toutes les activités liées à l'accréditation. Ainsi la célébration de la journée internationale d'accréditation sera maintenue comme occasion de faire le point sur le développement du système marocain d'accréditation. Par ailleurs, un magazine semestriel «**Maroc Accréditation** » sera édité et dont le premier numéro est déjà sorti et des séminaires techniques seront également organisés en fonction des besoins.

Le dernier axe concernent la participation dans les instances internationales et régionales de coopération dans le domaine de l'accréditation et prise en compte, à toutes les étapes de développement de notre système d'accréditation, des recommandations

et des exigences adoptées par ces instances et notamment l'EA, l'ILAC et l'IAF à fin d'obtenir leur reconnaissance de notre système d'accréditation. Ce processus de reconnaissance sera entamé aussitôt que le cadre légal aura été promulgué sachant que le Maroc est déjà membre associé de l'ILAC.

Mesdames et Messieurs,

L'organisation de cette rencontre sur l'accréditation et son développement au Maghreb vise à échanger les informations et les expériences entre les pays du Maghreb et aussi à s'informer sur le développement de cette activité sur le plan international. A cette occasion je souhaite, pour ma part, voir les pays maghrébins donner une nouvelle impulsion à leur coopération dans le domaine de l'Infrastructure Qualité. Il nous appartient, maintenant de la développer, la pérenniser et l'étendre à d'autres pays de la région notamment en matière d'accréditation vu l'importance de la coopération régionale en matière d'accréditation pour faciliter la libre circulation des biens et des services et, par conséquent, dans le développement des échanges entre nos pays.

Encore une fois, je vous remercie pour votre participation, Je souhaite plein succès à vos travaux et je vous remercie de votre attention.